

Compte rendu du conseil d'école - Lundi 10 novembre 2014 -

ECOLE ELEMENTAIRE de ST ROMANS

Tél : 04 76 38 31 91 E-mail : ce.0382620s@ac-grenoble.fr

Parents délégués:

Titulaires		Suppléants	
Mme SCHIR Christel	absente	Mme CHABERT Françoise	Absente
Mme BERTRAND Valérie	Absente	Mme VAL-LARTIGUE Carine	Présente
Mme DUSSERT Sophie	Présente	Mme GUERIN Emilie	Présente
Mme DA COSTA Stéphanie	Présente	M. CHEVALLIER Pierre	Présent
Mme COUDOUR Carine	Présente	Mme PEMEANT Fabienne	Absente
M. MICLO Damien	Présent	Mme LAMBERTON Marie-Laure	Présente

Les professeurs des écoles :

Mr Cuzin (CE2), Mr Pelca Gwénaél (remplaçant de la classe de Mr Belle = CM2), Mr Gaillard (CM1), Mme Pottier (CE1/CE2), Mr Cogne (CE1), Mr Vittoz (CP) - Mr Maurey, directeur.

Les conseillers municipaux :

Mme Blambert Micheline (adjoite aux affaires scolaires), accompagnée de Mmes Bourgeon Chantal, Meunier angélique, Feugier Karine

Les représentants DDEN:

Mme Dico, (remplaçant Mme Chetail) et Mme Fillet

Madame DA COSTA prend en charge le secrétariat de séance.

> A l'ordre du jour :

1- Installation du nouveau Conseil d'école

Le directeur accueille tous les nouveaux parents délégués ainsi que toutes les personnes représentant ce conseil d'école en précisant le rôle des uns et des autres.

2- Fonctionnement de l'école :

Effectif : 132 élèves à ce jour (134 à la rentrée), sachant que ce chiffre évolue et peut encore changer avec les arrivées et les départs (moyenne par classe 22 ce qui permet d'avoir de bonnes conditions de travail). Mais, attention, pour pérenniser notre 6^e classe les effectifs devront remonter pour la rentrée 2015.

Dans les classes : Plusieurs dispositifs existent :

Le **PPRE** (**P**rogramme **P**ersonnalisé de **R**éussite **E**ducative) permet de suivre les élèves qui ont des difficultés passagères.

Aussi, un réseau tel que le **RASED** (**R**éseau d'**A**ide aux **E**nfants en **D**ifficulté) permet de solliciter la présence d'une maîtresse spécialisée (E) en charge des difficultés scolaires, et de

bénéficiaire de l'expertise d'une psychologue scolaire qui, elle, peut être amenée à rencontrer des parents, tester des enfants...

Pour d'autres élèves ayant des problèmes plus importants, relevant du handicap, il est mis en place un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Enfin, il y a les **APC** : **A**ctivités **P**édagogiques **C**omplémentaires (du soutien scolaire en groupe, de la méthodologie, des activités en lien avec le projet d'école (recherche informatique, par exemple)

Le vote du règlement intérieur : après quelques échanges, le règlement intérieur proposé est validé à l'unanimité

Cependant, le problème de sécurité est soulevé : Le portail de la cour n'est pas fermé à clé. De plus la sonnette de l'entrée n'est pas audible depuis les classes à l'étage. Il n'est donc pas aisé d'accueillir les intervenants extérieurs sur le temps de classe.

Solutions envisagées : câbler l'interphone vidéo (la municipalité s'en occupe) et commander à distance la porte par l'installation d'une gâche électrique.

Attention les enseignants soulèvent le problème de retard récurrent de certains élèves, le matin en particulier. Un réel effort est demandé à ce sujet !

3- Projet d'école et des classes, sorties:

Projet d'école : Valable 4 ans (2014 – 2018)

Plusieurs axes principaux ;

- Développement d'une culture commune (littérature)
- Utilisation des nouvelles technologies (les nouveaux locaux permettent une extension du réseau informatique dans la salle « la BCD » en groupe restreint). Chaque classe dispose d'au moins deux PC dont certains viennent d'être renouvelés.

Les enseignants utilisent le vidéo projecteur interactif = meilleure utilisation de l'espace tableau, meilleure qualité pour le repérage, accès aux nouveaux outils (documents vidéos, sites internet), avec participation des élèves.

- Les arts (musiques, danse, art visuel)

Cette année, le projet musique s'articule autour des chants et musiques contemporaines. Avec les **CM2**, il y a un projet plus centré sur l'étude d'un opéra (les Noces de Figaro).

En CP et CE1 (classe de Mr Vittoz et Mr Cogne): 10 séances sont prévues avec la professeure de danse agréée (Hélène Petit). Ensuite les élèves assureront une représentation au Diapason devant d'autres enfants d'une école de St Marcellin. Est également prévu, mi-décembre de se déplacer au diapason pour assister à un spectacle de danse. Enfin ils danseront devant les parents lors de la kermesse. Les enseignants remercient le soutien des écoles qui financent une grande partie de ce projet. Un dossier a été déposé pour obtenir d'autres financements (Ce sont des crédits académiques, en attente de réponse)

CE2, CE1/CE2 CM1 : 8 séances de danse sur mai et juin sur le thème du cirque avec Anne Lise Clot – Professeure de danse et chorégraphe agréée - (avec représentation prévue pour la kermesse)

Un projet avec la classe de Mme Potier : Ecrire un roman policier avec l'aide d'une illustratrice. Ce livre, écrit par toute la classe, sera édité et donné à chaque enfant. Il est également prévu de rencontrer un auteur. C'est une action pédagogique en lien avec l'école de Cras et se situant bien dans l'esprit du projet d'école.

Autre axe : **La vie scolaire** : améliorer les échanges et la communication avec les parents, les associations et divers partenaires. L'idée est de mettre en place un site-école accessible par Internet. (Avec accès aux devoirs, aux informations aux familles, partage des productions des élèves, des sorties....).

Les sorties :

Une sortie au musée de peinture de Grenoble prévue avec les classes de Mr Vittoz et Mr Cogne.

Autre ; activité piscine et ski (remerciement à la mairie car ce sont des sorties exclusivement financées par elle): 4 classes sont concernées par la piscine et 2 par le ski de fond.

Piscine :

CP et CE1 les mardis et vendredis (du 8 décembre au 27 janvier de 13h55 à 14h35). L'accueil sera donc avancé à 13h20 au lieu de 13h35.

CE1/CE2 et CE2 : les lundis et jeudis (27 février au 19 mars de 13h55 à 14h35)

Pour le ski ; sorties à la journée les 9,16, 23 et 30 janvier 2015. Classes de Mrs Gaillard et Belle. Mr Cuzin pourrait remplacer Mr Belle pour encadrer les CM1 et CM2. Besoin de 5 parents accompagnateurs (serre-file).

Dans le cadre de la commémoration de la 1ère guerre mondiale, la classe de CM2 s'est rendue à Pressins où les élèves ont pu visiter un site dédié à celle-ci. De plus toutes les autres classes ont été sensibilisées à cet évènement. Information supplémentaire : La bibliothèque propose une exposition sur la 1ère guerre mondiale. Les élèves de l'école ont été largement invités à la commémoration du 11 novembre.

4- Petits travaux à l'école :

Les enseignants soulèvent le problème des lumières extérieures qui ne s'allument pas automatiquement (y a-t-il des cellules de détection de mouvement ?) car il n'y a pas d'interrupteurs apparents.

Un problème est également relevé dans la salle de sport qui n'a pas d'interrupteurs non plus.

Accès/ préau et sanitaires : la commune a acheté des bloque portes pour faciliter le passage, le temps des accueils et des sorties d'élèves. C'est une demande appuyée des enseignants.

- Des panneaux d'affichage sont demandés pour les classes mais il est soulevé le problème de sécurité (conformité) incendie.

Pour l'entretien des locaux la municipalité prépare le départ de Marie, qui sera remplacée.

L'équipe enseignante est satisfaite et apprécie le dévouement de la mairie pour équiper cette nouvelle école ; du mobilier, de l'équipement informatique (nouveau serveur, un ordinateur dans chaque classe....et prochainement l'équipement de la salle BDC.)

La mairie s'attache à moderniser cette école et donc de l'équiper de nouvelles technologies.

Pour l'inauguration officielle, la commune désire mutualiser les moyens avec les crèches de St Romans, et St Just de claix. Une demande a été faite aux instances compétentes, mais cette échéance est repoussée au printemps 2015.

5 –Sécurité à l'école (exercices d'évacuation, Vigipirate...)

Un exercice récent (13/10/2014) a eu lieu afin de s'entraîner à l'évacuation des locaux. (trois minutes ont suffi pour le temps de l'évacuation)

Vigipirate : Il est demandé aux usagers du parking de ne pas rester stationnés de façon anormale et prolongée devant les bâtiments. Le portail de la cour est à surveiller...

6- Point d'étape rapide sur la nouvelle semaine scolaire

Est-ce que ce découpage permet de mieux travailler ?

Quelques enseignants trouvent que la matinée supplémentaire permet un meilleur apprentissage et que le travail du matin est plus bénéfique ; Surtout pour les petites classes (CP, CE1) qui se fatiguent vite l'après-midi. Ainsi, le fait de terminer 3 quarts d'heure plus tôt le soir c'est une bonne chose. En CP cette nouvelle organisation est bénéfique car les enfants sont moins exténués, moins sous tension en fin de journée, en fin de trimestre....

Par contre pour les plus grands (cycle 3), les enseignants ne voient pas encore de réelles différences ; il est peut-être un peu tôt pour en tirer un bilan. Les années précédentes, ils aménageaient l'emploi du temps de la classe en fonction des heures les plus productives et donc proposaient des activités plus cognitives le matin. L'étalement sur 4 jours ½ ne change rien de perceptible au niveau du « bénéfice des apprentissages », si ce n'est le ¼ d'heure de plus le matin, apprécié. Mais les après-midis sont courts pour travailler même sur des « activités d'éveil » !

7- Questions diverses

TAP : Le temps est un peu trop court, il y a trop d'enfants qui choisissent de ne pas faire d'activité encadrée ; ils ont besoin d'une pose et de temps libre, notamment en extérieur.

Pour l'organisation ; Le personnel est bien organisé, les enfants sont très vite en activité, les enseignants apprécient d'avoir 1 référent par classe.

La séance, démarrée à 17h30, est levée à 20h15.